



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine

Question au Gouvernement n° 680

Texte de la question

PRIX NOBEL DE MÉDECINE

M. le président. La parole est à M. Alain Marty, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Marty. Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, le prix Nobel de médecine 2008 vient d'être attribué aux Français Luc Montagnier et Françoise Barré-Sinoussi. (*Applaudissements sur tous les bancs.*) Je crois effectivement que la représentation nationale ne peut qu'applaudir.

M. Maxime Gremetz. Absolument !

M. Jérôme Lambert. En tout cas, ce n'est pas Mme Lagarde qui aura le prix Nobel d'économie !

M. Alain Marty. Ils partagent ce prix Nobel avec l'allemand Harald Zur Hausen pour ses travaux sur les papillomavirus et le cancer du col de l'utérus.

Le comité Nobel salue ainsi des travaux qui ont permis des avancées pratiques de la médecine dans le traitement de maladies de notre temps. Le comité rappelle que la découverte de ces chercheurs a été essentielle à la compréhension de la biologie du sida et à son traitement anti-rétroviral.

Ce choix du comité est important car il montre l'efficacité de la recherche française. La découverte du virus du sida a été réalisée en un temps record. Ce fut le résultat du travail d'une équipe pluridisciplinaire, associant des chercheurs de l'Institut Pasteur, de l'INSERM et du CNRS, mais aussi des médecins des hôpitaux. Ce succès de l'équipe de l'Institut Pasteur montre la vitalité de cette institution, devenue un acteur incontournable de notre patrimoine scientifique.

Les travaux de nos deux chercheurs ont fait naître des vocations, suscité des espoirs chez les malades et se sont concrétisés par des thérapies qui permettent d'augmenter l'espérance de vie des patients. Ils hissent la France parmi les pays qui accomplissent les efforts les plus importants pour lutter contre cette maladie dans le monde.

Après ce constat, je souhaite me tourner vers l'avenir. Comment rester compétitif ?

Nous devons nous réjouir de voir l'enseignement supérieur demeurer l'une des priorités du projet de loi de finances pour 2009 puisque plus de 2 milliards d'euros de moyens supplémentaires lui sont dévolus.

Madame la ministre, comment faire le pari de la connaissance et obtenir que notre pays demeure compétitif en matière de recherche médicale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, permettez-moi tout d'abord, en mon nom et en celui de ma collègue Roselyne Bachelot, de dire à la représentation nationale toute la fierté et l'émotion de la France de voir deux de nos compatriotes, Françoise Barré-Sinoussi et Luc Montagnier, consacrés par le prix Nobel de médecine pour la découverte du virus du sida, à l'Institut Pasteur, il y a vingt-cinq ans. (*Applaudissements sur tous les bancs.*) Je leur adresse, en notre nom à tous, nos plus chaleureuses félicitations.

Si je suis particulièrement émue aujourd'hui, c'est parce que la France a été pionnière et exemplaire en matière de lutte contre le sida. Ce prix consacre une grande aventure scientifique mais aussi une belle aventure humaine, avec l'engagement de toutes les associations et de la nation tout entière. Nous avons cru dans la recherche et nous avons eu raison. Aujourd'hui de nouveaux traitements existent et la recherche se poursuit, ce qui représente une source d'espoir permanent pour les malades.

Ce prix nous encourage également à poursuivre la réforme de notre recherche. Nous allons nous doter d'une stratégie nationale de recherche et d'innovation sur quinze ans et définir des priorités de recherche pour notre pays, élaborées avec la communauté scientifique mais aussi avec les milieux économiques et les représentants de la société civile. Nous allons poursuivre également la réforme de notre système de recherche avec, en son coeur, des universités puissantes et autonomes. Enfin, je lancerai, dès 2009, un grand plan d'amélioration des carrières de l'ensemble des personnels de l'université et de la recherche, car nous voulons attirer les jeunes vers les métiers de la recherche, garder les meilleurs chercheurs sur notre sol et faire venir et revenir ceux qui sont aujourd'hui à l'étranger.

La compétition de l'intelligence est mondiale. Nous nous donnons les moyens de faire la course en tête et d'être encore, dans quelques années, au rendez-vous des prix Nobel. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 680

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 octobre 2008